

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

30 JUL. 2022



ID : 063-200083921-20220701-202240-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 1^{er} juillet deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 22 juin 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de M. Jean DELAUGERRE, Maire.

Étaient présents : Mme Laëtitia BOBEL, M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, M. Jean DELAUGERRE, MM. Marien DUFOURD, Matthieu GAVAIX, Mme Françoise LUNEAU, M. Xavier MAUME, Mme Laïla MEILLAUD, MM. François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mme Danielle RANCY, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : Mmes Sandra AUJOL et Manon DEQUAIRE ont donné procuration à M. Marien DUFOURD, M. Yves FERRIER et M. Vincent MAZIN donnent procuration à M. Jean DELAUGERRE, M. Jean-Marc LAVIGNE donne procuration à M. Jean-Claude PROST, M. René LEMERLE a donné procuration à M. François RUDEL (absent), Mme Florence JOUVE donne procuration à M. Matthieu GAVAIX, M. Louis PEREIRA donne procuration à Mme Laëtitia BOBEL, Mme Lydie ROBERT a donné procuration à Mme Laïla MEILLAUD,

Absents : MM. Stéphane BLANQUIN, François RUDEL, Mme Jacinthe GUILLOT

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2022-40 : DEVELOPPEMENT DE LA MOBILITE DOUCE EN LIEN AVEC LA VOIE VERTE - TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES BORDS D'ALLIER – RETRAIT DE LA DELIBERATION n° 2021-57

M. le Maire expose au conseil municipal qu'en raison des évolutions du projet d'aménagement des Bords d'Allier – Développement de la mobilité douce en lien avec la Voie verte, l'acquisition de la parcelle cadastrée AA 617 située 15 rue des Granges à Dallet (grange en zone inondable) n'est plus d'actualité.

Les propriétaires ont été prévenus par l'adjoint en charge de l'urbanisme,

Il est proposé au conseil municipal de rapporter la délibération n° 2021-57 portant sur ce projet d'acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de rapporter la délibération n° 2021-57 portant sur l'acquisition de la parcelle cadastrée AA 617 située rue des Granges à Dallet.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 4 juillet 2022,
Certifiée transmise en Préfecture, le 4 juillet 2022

Le Maire
Jean DELAUGERRE